

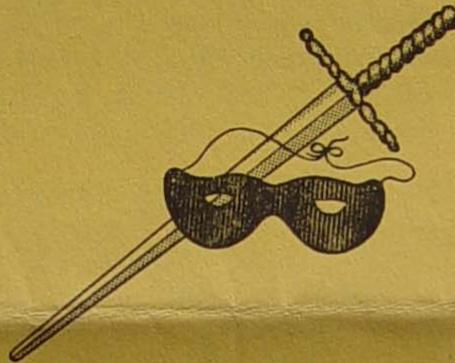
DE L'ORDRE



MARTINISTE

TRADITIONNEL

Manuscrit officiel



DEGRÉ

ASSOCIÉ

NUMÉRO

8

AVERTISSEMENT

La filiale pour la France et les pays de langue française de l'Ordre Martiniste Traditionnel dont le Siège est 56, Rue Gambetta à Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise) est une branche subordonnée au Suprême Conseil de l'Ordre Martiniste Traditionnel des Etats-Unis, dont le Siège est à San-Jose, en Californie. C'est de celui-ci qu'elle détient sa Charte et c'est à lui qu'elle doit son existence et ses pouvoirs.

Ce manuscrit aussi bien que tout le matériel de caractère rituel ou doctrinal émanant de la filiale pour la France et les pays de langue française de l'Ordre Martiniste Traditionnel sont et restent la propriété exclusive de celle-ci. Le fait, pour un dignitaire, un membre ou un organisme de la dite filiale, de recevoir et d'accepter ce manuscrit signifie qu'il reconnaît et admet pleinement le détenir au nom de cette filiale à qui il s'engage de ce fait à le retourner sur simple demande.

La filiale pour la France et les pays de langue française de l'Ordre Martiniste Traditionnel dont le Siège est 56, Rue Gambetta à Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise) est une organisation à buts non lucratifs. Elle s'interdit la recherche de tout gain ou profit matériel, ses fonds étant uniquement utilisés pour couvrir l'ensemble des frais généraux qui lui incombent et la poursuite des activités qui lui sont propres. Elle s'interdit de surcroît toutes discussions ou activités d'ordre politique.

56, rue Gambetta- Villeneuve-Saint-Georges (Seine et Oise)

Degré Associé

INSTRUCTIONS POUR LE MAITRE DE L'HEPTADE

Le rituel d'ouverture et de clôture de ce degré doit être employé à chaque conventicule du Temple ou de l'Heptade de l'Ordre Martiniste Traditionnel. Ce discours (article 5 de ce rituel) doit vous être parfaitement familier avant que vous le présentiez à votre classe. Lisez-le soigneusement auparavant, afin d'être certain que vous le comprenez bien dans le cadre de ceux qui le précèdent et le suivent. Le succès de votre classe dépend de la façon dont vous présenterez l'instruction. Pour cette raison, assurez-vous que vous lisez clairement et de manière réfléchie en prononçant correctement les mots difficiles ou inhabituels.

Quand des schémas doivent être utilisés pour l'instruction, vous les trouverez à la fin du discours. Ils devront être préparés à l'avance et être d'une dimension qui permette de les voir facilement. Ils ne seront déployés qu'au moment indiqué dans le discours. A la fin de la séance, ce matériel d'illustration sera remis au Frère Archiviste pour utilisation ultérieure.

Quelques discours proposent des désignations particulières pour aider à la compréhension du sujet ou à sa discussion. S'il n'y a pas de volontaire, le Maître devra déléguer un Frère ou une Soeur pour préparer un court rapport sur la question.

Quelques discours, aussi, justifient un échange d'idées ultérieur pour éclaircir certains points. En conséquence, une période de discussion (article 6) est prévue immédiatement avant la fin de la réunion. Le Maître doit toujours diriger et contrôler les remarques des membres de façon que les disputes soient évitées et que des opinions sans profit soient exprimées.

Il est recommandé aux membres de venir aux réunions avec un carnet de notes. A la fin de chaque discours, le Maître devra lire la partie marquée "Résumé" afin que les membres puissent inscrire sur leur carnet les points importants de l'exposé.

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

DE L'ORDRE MARTINISTE TRADITIONNEL

56, rue Gambetta- Villeneuve-Saint-Georges (Seine et Oise)

Manuscrit numéro huit

Degré Associé

Chers Associés,

Grâce à ce que nous avons appris dans notre dernier entretien il apparaît clairement que ce que l'on a appelé libre arbitre est simplement l'aptitude de l'homme à décider pour lui-même quand et comment il doit agir pour maintenir sa force et son indépendance en résistant volontairement aux obstacles qui tendent à l'empêcher d'agir en accord avec la loi de sa nature la plus profonde.

Le fait que les philosophes discutent encore sur la volonté et la façon dont elle agit, indique que l'homme moyen n'a qu'une faible idée de la puissance directrice de la volonté dans la nature humaine. Au cours des âges les hommes ont pensé à tort que la volonté avait besoin de la raison pour être mise en mouvement. Si nous étions subordonnés à une cause extérieure comment l'homme pourrait-il croire au libre arbitre ? Cependant, la plupart d'entre nous tournent constamment dans ce cercle, renouvelant les mêmes erreurs qui nous empêchent d'être indépendants et libres. Affirmer qu'il ne peut y avoir de volonté sans cause revient à dire que la volonté n'est pas une faculté pouvant décider librement. Un tel raisonnement ne tient pas compte de la véritable essence du libre arbitre qui est l'aptitude d'un individu à agir de son propre vouloir, indépendant de toutes influences extérieures. Quand l'homme apprend à compter sur ses ressources intérieures, il est alors capable d'exercer sa volonté de façon que ses rapports avec le monde extérieur deviennent harmonieux.

Le libre arbitre, néanmoins, est quelque peu restreint car, bien que l'homme ait le pouvoir de déterminer ses propres actions, il ne peut pas contrôler toutes les autres influences du monde qui l'entoure.

Le libre arbitre est, aussi, diminué par le manque d'harmonie dans la constitution de l'homme lui-même. L'homme qui n'est pas physiquement, mentalement et spirituellement ami du progrès, ne cherchera même pas la liberté que peut apporter le libre arbitre. L'individu aveugle, frivole, sans idéal guidé par ses sens, juge les choses d'après ce qu'elles semblent être et non d'après ce qu'elles sont réellement. Il serait vain de présenter à un tel homme les vérités opposées aux erreurs, car il

56, rue Gambetta-Villeneuve-Saint-Georges (Seine et Oise)

Manuscrit numéro huit

Degré Associé

les comparerait avec ses propres idées obscures et fausses et ne trouverait dans la Vérité que culpabilité et contradiction. Etant embrouillé dans ses perceptions, il choisirait de suivre la loi obscure et morte de sa nature animale.

La liberté idéale de la volonté, ne peut donc être atteinte, comme impliqué dans notre définition, que par l'individu qui se libère de l'imitation des autres, des possessions matérielles et de la crainte de les perdre, de manière à pouvoir agir en accord avec son moi intérieur. Un tel homme s'estime suffisamment pour désirer se connaître; il surveille ses habitudes et a déjà essayé de repousser le voile d'obscurité qui l'environne; ainsi il se fortifiera avec la force qui provient de la puissance intérieure et directrice de la volonté.

Quand la volonté est droite, le reste de la nature humaine s'harmonise. Alors, la puissance de la volonté commande à tout ce qui approche la forteresse de l'homme physique et par son exercice toutes les actions qui ont été limitées par un mauvais usage sont libérées.

L'aspect et le fonctionnement harmonieux du corps humain dépendent du fonctionnement correct de chaque cellule dans une hiérarchie coordonnée de cellules, de tissus et d'organes. De même, le comportement harmonieux de tout individu dans la société dépend de son aptitude à se comporter en accord avec sa propre nature.

L'exercice approprié du libre arbitre peut donner à l'homme une liberté qui n'est surpassée que par l'état de liberté qu'il connaissait à l'origine. Quand nous parvenons à comprendre que "nous sommes solidaires les uns des autres" nous cessons de poursuivre nos buts égoïstes aux dépens des autres membres de la société. Si un membre de la société souffre, est dans le besoin ou est malade, en définitive chaque membre de la société sera touché. Bien qu'une telle responsabilité sociale reposant sur le libre arbitre de la nature de chaque individu puisse être rarement rencontrée aujourd'hui, on ne doit pas conclure qu'elle ne puisse pas exister dans l'avenir. Collectivement, aussi bien qu'individuellement nous sommes traités comme nous méritons de l'être.

56, rue Gambetta- Villeneuve-Saint-Georges (Seine et Oise)

Manuscrit numéro neuf

Degré Associé

Nous pouvons nous demander pourquoi l'homme n'a pas eu l'idée de reconnaître et d'employer pleinement sa liberté latente naturelle. La raison peut en être attribuée, en partie, aux aspects négatifs des différentes philosophies formulées par lui. Nous pourrions mentionner comme exemples :

- Le Fatalisme qui prétend que toutes les choses arrivent en vertu d'un ordre établi dans lequel la cause et l'effet n'ont aucun rapport.

- La Prédestination qui prétend que tout ce qui arrive est prescrit à l'avance par le "Tout"; et le Déterminisme qui prétend que toutes les volitions sont déterminées par des mobiles agissant sur le caractère d'une personne, de sorte que l'acte n'est pas réellement la conséquence d'un libre choix.

D'après de telles philosophies l'humanité, asservie aux tâches, aux opinions qui lui sont imposées et aux conventions sociales, a décidé avec imprécision que l'homme n'était pas créé pour la liberté. De tels sophismes sont basés sur une conception erronée de la liberté, de l'intelligence de l'homme et de sa volonté. Par conséquent, désirer ardemment la liberté tout en ignorant la volonté de l'homme a peu de chances d'apporter ne serait-ce qu'une petite partie de cette liberté qui est le droit divin de chacun.

Si chaque individu pouvait découvrir et mettre en pratique ses idéaux les plus secrets, l'absence de besoin et un ordre social plus harmonieux en résulteraient inévitablement. Quand nous comprenons que " nous sommes solidaires les uns des autres", nous cessons de "forcer" les événements extérieurs; en même temps nous maintenons la fidélité la plus stricte à la loi de nos coeurs.

Chaque individu dans une société a le droit et le pouvoir de fortifier ou d'affaiblir la liberté. Quand ce pouvoir est employé pour la fortifier, il a un effet très sain. Il y a un sentiment de soulagement d'une grande charge et un sentiment de grande détente. Les liens de soucis et de crainte qui avaient ligoté l'homme de servitude disparaîtront et une nouvelle attitude de confiance et de liberté de tout souci entrera dans la

56, rue Gambetta-Villeneuve-Saint Georges (Seine et Oise)

Manuscrit numéro huit

Degré Associé

vie. Les anciennes habitudes de contrainte cèderont à la souplesse et au calme même au milieu du tumulte et du remue-ménage.

Ces graines de vie nouvelle une fois semées dans la conscience prendront racine et croîtront de jour en jour. Finalement, on se trouvera en accord avec la Bonté Divine. Le milieu et les circonstances extérieures changeront aussi car la première Loi de Justice Universelle est que la proportion entre la nature du résultat et la nature de la cause soit exacte.

La volonté est en vérité le facteur primaire dans la création des modifications spirituelles proposées. En conséquence, tout ce qui tend à augmenter le pouvoir de la volonté et à la rendre plus énergique doit naturellement être désiré. D'une façon générale, nous apprenons à fortifier ce pouvoir de notre âme - notre volonté - en étudiant ses qualités, en prenant des habitudes bonnes et en les mettant en pratique.

RESUME

Le libre arbitre est simplement l'aptitude de l'homme à décider pour lui-même quand et comment il doit agir pour conserver sa force et son indépendance en résistant volontairement aux obstacles qui tendent à l'empêcher d'agir conformément à la loi de sa nature la plus profonde.

L'humanité en général, actuellement tenue en servitude, a le pouvoir de vivre dans un état idéal de liberté.

La revivification de la volonté dans l'homme par son usage d'une façon pure, positive et constructive est de première importance pour la liberté de l'homme.

Discipline proposée pour la Volonté:

1) D'une manière bien définie, organisez deux heures de la journée et essayez par tous les moyens de vivre conformément au plan établi. Il est habituellement préférable de choisir le Dimanche ou un jour de congé pour faire cette expérience. Dressez le programme de chaque minute de ces deux heures et passez d'une

56, rue Gambetta- Villeneuve-Saint-Georges (Seine et Oise)

Manuscrit numéro huit

Degré Associé

activité à la suivante au moment précis, même si vous n'avez pas achevé l'activité précédente.

2) Jurez vous à vous-même que vous vous abtiendrez de vous gratter le nez, de vous tirer l'oreille, ou de porter la main gauche à la figure pendant une semaine.

Pour chaque violation de cette discipline, pincez vous volontairement toujours au même endroit. Le corps s'habitue automatiquement à s'abstenir d'accomplir l'action interdite. (Le pincement remonte à une ancienne théorie de la dualité de l'homme. De cette façon le moi inférieur apprend à obéir aux décisions de la volonté.)

Nous allons maintenant clore ce Conventicule conformément au rituel de ce degré .

--:--:--:--:--:--:--:--:--